

Le Luxembourg reste stable, contrairement aux pays limitrophes qui enregistrent des hausses significatives



Creditreform Luxembourg SA a analysé l'évolution des faillites d'entreprises au Grand-Duché au cours du 1. semestre 2025, sur base d'une évaluation réalisée par le département Business Credit Scores & Analytics, et l'a comparé à celle de l'année précédente. «Avec 595 faillites au 1. semestre 2025, le Luxembourg reste stable, contrairement à ses pays voisins qui enregistrent des hausses significatives», souligne Juan Santiago, Authorized Manager de Creditreform Luxembourg SA.

En 2025, nos pays limitrophes atteignent un record historique de défaillances d'entreprises. Par exemple l'Allemagne enregistre une majoration de 9,4% pour atteindre 11.900 faillites au 1. semestre 2025.

Secteurs les plus touchés

Le secteur du « SERVICE » maintient, comme d'habitude, sa triste première position avec 355 faillites, ce qui signifie une majoration de 42 faillites en comparaison avec le 1. semestre 2024. Le secteur de la construction retient son souffle avec 89 faillites en 2025 contre 100 en 2024. Cette

baisse devrait être qualifiée positive, mais en analysant les chiffres sur plusieurs années dans le passé, le nombre de 89 faillites est toujours à considérer comme très élevé.

Parmi les grandes entreprises emblématiques ayant déposé le bilan figurent Sichel SA, MEnergy sàrl ainsi que le groupe Andreosso.

Répartition géographique par ancienneté et par tribunal d'arrondissement

La répartition des faillites par ancienneté a énormément changé par rapport au premier semestre 2024. En 2025, il y avait 147 insolvabilités pour les jeunes entreprises de moins de 5 ans (254 en 2024) et 448 insolvabilités pour les entreprises plus anciennes (318 en 2024). Cette répartition actuelle correspond à la moyenne observée depuis de nombreuses années au Luxembourg, soit 25% pour les jeunes entreprises de moins de 5 ans et 75% pour les entreprises plus anciennes de plus de 5 ans.

La répartition des faillites par arrondissement judiciaire est de 539 faillites à Luxembourg et 56 à Diekirch.

Analyse sectorielle

Les entreprises souffrent de problèmes de liquidités. Une tendance négative se dégage dans certains secteurs. Dans le secteur de la construction, par exemple, les factures impayées augmentent considérablement. Depuis 2018, une augmentation d'année en année a été constatée dans le recouvrement de créances, avec des hausses de +16% en 2019, +9% en 2020, +41% en 2023 et +52% en 2024. Les années 2021 et 2022 n'ont pas été prises en compte en raison de la crise sanitaire.

Formes juridiques des entreprises en faillite

Les sàrl-s (sociétés à responsabilité limitée simplifiées) enregistrent une hausse significative de 85,11% passant de 47 à 87 faillites. Le secteur du « Service » se démarque fortement et occupe la 1ère place avec 49 faillites dans la répartition de la forme sàrl-s.

La forme juridique SA subit une majoration de +22%. Cependant la Sàrl (sociétés à responsabilité limitée) enregistre une baisse de -9,33% atteignant 340 cas en 2025 contre 375 en 2024.

Perspectives pour 2025

Le nombre total de faillites au cours du premier semestre 2025 montre la moyenne luxembourgeoise que nous constatons depuis longtemps. Toutefois, les entreprises ont été fortement touchées par les crises récentes et n'ont pas d'influence sur les décisions politiques internationales. Des taxes douanières par exemple plus élevées sur le marché mondial auraient un impact considérable sur la croissance économique et augmenteraient encore le nombre total de faillites d'entreprises dont la capitalisation est déjà très faible, note Juan Santiago